



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections cantonales

Question écrite n° 27531

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le fait qu'en matière de contentieux électoral, la jurisprudence des tribunaux administratifs est parfois variable. A titre de statistiques, elle souhaiterait connaître pour les élections cantonales de mars 1998 et pour chaque ressort de tribunal administratif : 1/ combien il y a eu de cantons renouvelables et combien d'élections cantonales ont été contestées ; 2/ pour ces contentieux, quel a été le nombre d'élections annulées et celui d'élections confirmées ; 3/ le nombre de jugements de confirmation qui ont été l'objet d'un recours en Conseil d'Etat ; 4/ le nombre de jugements d'invalidation qui ont été l'objet d'un recours en Conseil d'Etat.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice fait connaître à l'honorable parlementaire les statistiques relatives aux contentieux des élections cantonales de mars 1998 figurant dans les tableaux ci-après. (voir tableau dans JO correspondant)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27531

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1845

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4606